

17 juin 1944 : Montanges et Confort.

Les allemands tirent sur le village de Montanges depuis le rocher de Chatillon et le maquis est obligé d'évacuer. L'après-midi un convoi allemand traverse le village pour se rendre à Chezery.

Les allemands qui sont aussi à Confort fusillent sur la place centrale du village Mr Marquet François et Neyroud Joanny.

nous déclare:

"Le 17 Juin 1944, vers six heures, une colonne d'allemands composée d'une cinquantaine de véhicules s'est arrêtée dans le pays pendant une heure environ. Les militaires de cette colonne ont fait évacuer la partie supérieure du village, c'est à dire la partie Nord-Est. Pour des causes inconnues ils ont fusillé deux personnes âgées du village, Messieurs, MARQUET, François, 55 ans, et NEYROUD, Joanny, 71 ans. Ils ont incendié l'immeuble Marquet et l'immeuble ROMAND, de l'ellegarde propriétaire de l'appartement de Mr. Neyroud. Ils ont tiré sur ces immeubles avec des obus incendiaires dont la pièce était installée sur la place du village. Messieurs, Marquet, et Neyroud, étaient honorablement connus dans le pays. Ils n'exerçaient pas de politique et n'avaient jamais manifesté aucun acte hostile aux autorités d'occupation.

"Les immeubles ont été complètement détruits. La famille Marquet a tout perdu, mobilier, matériel agricole etc... Seul, le bétail a pu être sauvé. Quant à Monsieur Neyroud tout son mobilier a été également détruit.

Lecture faite, peruse, et signée.

La ferme Marquet, existant en bordure de la R.N. 491 côté Nord-Est, a été complètement détruite par le feu. Il ne reste debout que les pans de mur calcinés.

ÉTAT CIVIL DE LA VICTIME, MARQUET, François, 55 ans, Cultivateur né le 9 Mars 1889 à Confort, (Ain), fils des feux Armand, et Mercier, Joséphine, marié deux enfants, dont un fils de 34 ans sous officier de carrière au MAROC.

COPIE DU PROCES-VERBAL NO 52 du 4-8-1944.

Trois expéditions destinées:

La première, à Monsieur le Procureur de la République - PONTARLIER, La deuxième, à Monsieur le Préfet du Doubs à Besançon, La troisième, Aux archives.

Fait et clos à Chezery, le 4 Août 1944.

Mr Blanc Hyppolite, maire de Confort a déclaré à la gendarmerie

« Une colonne allemande composée d'une cinquantaine de véhicules s'est arrêtée dans le pays pendant environ une heure. Les militaires de cette colonne ont fait évacuer la partie supérieure du village. Pour des causes inconnues ils ont fusillé deux personnes âgées du village et ont incendiés l'immeuble Marquet et l'immeuble Romand, propriétaire de l'immeuble de Mr Neyroud. Ils ont tiré sur ces maisons avec des obus incendiaires depuis la pièce installée sur la place de Confort. Mrs Marquet et Neyroud étaient honorablement connus dans le pays, ne faisant pas de politique et n'avaient manifesté aucune hostilité aux autorités d'occupation. Les immeubles ont été complètement détruits, seul le bétail a pu être sauvé. De la ferme Marquet située au bord de la RN491 il ne reste que des pans de mur calcinés. »

Déclaration de Mme Wilhelm Delphine épouse Marquet, cultivatrice née le 24 septembre 1890 : « Une colonne allemande d'une cinquantaine de voitures s'est arrêtée pendant une demi-heure dans le village ; quelques instants après son arrivée un groupe de soixante allemands à cerné ma maison. Un officier s'est approché et m'a dit en français qu'on avait tiré depuis la maison. C'est faux car aucun coup de feu n'a été tiré et il s'agissait de coups de feu allemands. A ce moment mon mari qui se trouvait dans la grange s'est présenté à eux et leur a offert de visiter la maison. Au même moment plusieurs autres allemands sont allés chercher notre voisin Mr Neyroud Joanny, personne ne vivant seule âgé d'environ soixante-dix ans, et ils les ont fusillés sans savoir pourquoi. Pendant ce temps une petite pièce d'artillerie placée sur la place a tiré plusieurs coups en direction de la maison. Comme il s'agissait vraisemblablement d'obus incendiaires le feu s'est communiqué aussitôt à la maison et celle de mon voisin, et les deux immeubles ont été complètement dévorés par les flammes. Tout notre mobilier, matériel agricole a été détruit par le feu. J'ai été aidé par mon beau-frère Mr Bourgeat Louis et quelques voisins pour sauver nos trois vaches et deux génisses. D'autre part une vingtaine de lapins et quatre poules ont péri dans les flammes. Je ne m'explique pas la raison pour laquelle nous avons été les victimes de ces troupes de passage car nous n'avions jamais rien fait contre les troupes d'occupation. »

Ce jourd'hui, quatre Aout mil neuf cent quarante
quatre à huit heures,

Nous, soussignes, COURT, Jean-Louis, Adjudant
Commandant la brigade de Divonne-les-Bains, et
FALCONNET, Louis, gendarme,
de la brigade de St. Genis-Fouilly, (Ain), en uniforme, et con-
formément aux ordres de nos chefs, détachés à CHEZERY et pro-
cédant à une enquête, dans la commune de Confort, (Ain), sur le
décès de MARQUET, François, tué par des militaires des troupes
d'occupation le 17 Juin 1944, avons recueilli les renseigne-
ments suivants.

1) - de Madame WILLHEM, Delphinex, Veuve Marquet, 54 an-
née le 24 Septembre 1890, Confort, (Ain), cultivatrice au
dit lieu déclare:

"Le 17 Juin 1944, vers cinq heures, trente, une colo-
"ne de militaires allemands composée d'une cinquantaine de
"voitures, s'est arrêtée pendant une demi heure environ dans
"le village de Confort. Quelques instants après son arrivée
"un groupe d'une soixantaine d'hommes a cerné sa maison



"adressé à moi et m'a dit en français.
"On a tiré de chez vous fait complètement faux car
"aucun coup de feu n'a été tiré de la maison. Il s'agissait
"plutôt de coups de feu tirés vraisemblablement par d'autres
"militaires allemands. A ce moment, mon mari qui se trouvait
"dans la grange s'est présenté à eux et leur a offert de visi-
"tiser la maison. Au même moment, plusieurs autres soldats allema-
"nds sont allés chercher notre voisin Monsieur NEYROUD,
"Joamy, personne vivant seule de 70 ans, environ, et ils les
"ont fusillé sans savoir pourquoi. Pendant ce temps, une petite
"pièce d'artillerie qui était installée sur la place, a tiré
"plusieurs coups de feu, sur la maison. Comme il s'agissait vrai-
"semblablement d'obus incendiaire, le feu s'est communiqué au-
"sitôt à la maison, et à celle de notre voisin, et les deux
"immeubles ont été complètement dévorés par les flammes.
"Tout notre mobilier, matériel agricole, etc... a été détruit
"par le feu. Je n'ai pu être aidé par mon beau-frère, Monsieur
"BOURGEAT, Louis, et quelques voisins sauver que le bétail, soit
"trois vaches, et deux génisses. D'autre part, une vingtaine de
"lapins et quatre poules ont péri dans les flammes. J'ai sau-
"vé seulement mes papiers de famille, et mes menues économies
"J'estime à plus de cinq cent mille francs les pertes
"qui m'ont été causées.
"Je ne m'explique pas la raison pour laquelle nous a-
"vons été, moi, et mon mari les victimes, de ces troupes de pas-
"sage, nous n'avons jamais rien fait contre les troupes d'oc-
"cupation.

Lecture faite, persiste, est signée.